**PROJETS NOVATEURS**

**Contribuer à la réinsertion sociale des jeunes contrevenants au moyen d’initiatives innovantes des CISSS/CIUSSS en partenariat avec des organismes de la communauté**

Comité d’évaluation composé de : **Jean-François Vézina**, MSSS; **Josée Morneau**, DPJ/DP CIUSSS Montérégie-Est; **Claudine Wilson**, directrice du Programme jeunesse CISSS Chaudière-Appalaches; **Réjean Tardif,** vice-président exécutif FQJC; **Claude Hallée**, coordonnateur général FQJC; **Clément Laporte**, secrétaire FQJC.

*Projet évalué* **: «Déprogrammer » les souteneurs de demain : un projet de développement d’une intervention novatrice destinée aux jeunes contrevenants susceptibles de s’adonner à des activités de proxénétisme.**

*CISSS/CIUSSS promoteur* : **CIUSSS Centre-sud-de-l’île-de-Montréal**

Personne-ressource principale : **M. René-André Brisebois**, APPR Centre d’expertise et **Madame Mathilde Turcotte**, Chercheure IUJD

Cadre supérieur : **Madame Annie-Kim Gilbert**, Ph. D., Directrice de l'enseignement universitaire et de la recherche

Tableau synthèse :

| **Critères** | **Synthèse des discussions** | **OUI** | **NON** |
| --- | --- | --- | --- |
| *Le promoteur satisfait aux critères d’admissibilité et a la capacité de réaliser le projet* | Le projet satisfait aux critères d’admissibilité du Programme Projets novateurs de la FQJC. La capacité de réalisation ne laisse aucun doute. Le passé de l’organisation dans la conduite de projets de grande envergure et complexes montre sa capacité. Le projet est innovateur dans son sujet (proxénète plutôt que victime) et dans sa forme (proxénètes comme co-constructeurs). | **6** |  |
| *La collaboration avec les organismes multisectoriels apporte un savoir-faire et une capacité qui sont nécessaires à la réalisation du projet* | Les organismes communautaires ciblés possèdent une expertise complémentaire au promoteur. Reconnaître la participation de contrevenants au design du projet par une rétribution monétaire donne un sens réel à la co-construction. La qualité des liens entre le responsable du projet et les divers services de prise en charge du CIUSSS est un grand atout dans la réussite de ce projet et l’implication du centre d’expertise est un formidable atout. Mailler ce projet avec d’autres projets en développement est une initiative remarquée. Les membres du comité soulignent la pertinence de ne pas fermer la collaboration avec les seuls organismes identifiés. Ainsi, il est suggéré d’explorer des pistes de collaboration avec le SPVM et ses enquêteurs spécialisés, avec des organismes pour conjoints violents, avec des experts en marketing et économie (comprendre le marché) et de resserrer les liens avec la DPJ pour favoriser les retombées sur les clientèles à risque ou avérées de proxénétisme en protection de la jeunesse.L’association avec des établissements ayant une autre réalité régionale serait un atout pour le déploiement du programme. | **6** |  |
| *Le projet est conforme au but, aux principes et objectifs décrits dans l’appel de propositions* | Conforme aux objectifs (innovation – production de nouvelles connaissances – prévention tertiaire – potentialisation des ressources normalisantes hors CIUSSS) et aux principes (partenariat intersectoriel –– intégration des jeunes au design – avancement connaissances – sensibilité régionale). De plus, l’association à une chercheure pour l’éclairage scientifique à la démarche et d’y associer une composante d’évaluation adaptée aux particularités de ce projet est un atout à la fois indéniable et rassurant. | **6** |  |
| *Les activités du projet sont en corrélation avec les objectifs du projet* | La compatibilité des activités avec les objectifs du projet est bien démontrée bien que certaines préoccupations mentionnées par des membres du comité d’évaluation soient présentes. En effet, le recrutement pourrait être difficile et retarder la mise en place de l’expérimentation voire même de l’empêcher. Ce risque n’est pas compensé par un plan B selon les informations fournies. Ajouter la clientèle PJ hébergée pourrait contribuer à la diminution de ce risque quoique ce dépistage en PJ soit pertinent de toute façon. Une autre préoccupation serait que le projet s’enlise dans le développement et soit plus caractérisé par la recherche que l’intervention, ce qui rendrait le projet incompatible avec la nature du programme de financement. | **5 1?** |  |
| *La raison d’être du projet tient compte de l’avancement des connaissances. Les références soumises sont satisfaisantes* | Les membres du comité soulignent la grande qualité et la rigueur de la documentation scientifique soumise compte tenu du peu de références existantes. Les meilleures pratiques sont à développer et ce projet peut y contribuer. Certains soulignent la grande probabilité que l’expertise déjà possédée par les co-constructeurs institutionnels et personnels n’ait pas été publiée sauf dans la documentation grise dont profitera le projet.  | **6** |  |
| *Les activités du projet et les résultats attendus pourraient être appliqués ailleurs au Québec* | Bien qu’ambitieux, les objectifs du projet visent le déploiement de la pratique développée en tenant compte des réalités régionales. La manualisation de l’intervention fournit une base solide à ce déploiement. À l’avis des membres du comité, ce phénomène existe un peu partout au Québec et la plaque tournante que peut aussi être la région montréalaise se nourrit de jeunes filles venant de plusieurs régions. L’ajustement aux réalités régionales pourrait être important et la préoccupation déjà soulignée de joindre au projet des contributions hors Montréal prend tout son sens ici.Un soin particulier devrait être apporté au type de maillage avec les organismes communautaires ayant l’expertise et ceux ne l’ayant pas en région. Finalement, qui dit déploiement infère la capacité financière et d’expertise nécessaire à sa réalisation, ce qui devrait être abordée plus spécifiquement dans l’an 3 du projet. | **6** |  |
| *Le projet comporte un plan de mesure du rendement pour suivre et évaluer ses activités et ses résultats* | Cette section apparaît faiblement décrite dans le projet. Bien que certains indicateurs soient précisés ils pourraient être complétés ou opérationnalisés (quantité, qualité, satisfaction…). Les mesures de redressement (contingence) sont à décrire. L’association avec une chercheure et l’expertise du responsable du projet rassurent les membres du comité qui valident cette section. | **3 1?** | **1 1?** |
| *Le budget demandé convient aux activités et aux résultats du projet proposé* | Le budget est très bien ventilé. La contribution en nature du promoteur et des partenaires est très conséquente. Cependant, certaines dépenses sont à préciser, particulièrement tout ce qui touche la recherche, type de dépenses non remboursables par le programme de la FQJC. Nul doute que le budget pourra s’équilibrer en fonction des ajustements à apporter. | **6** |  |
| *Le projet est compatible avec le «Programme pour des projets novateurs dans le domaine de l’intervention auprès des jeunes contrevenants» de la FQJC et je recommande son acceptation au conseil d’administration de la FQJC* | À l’unanimité, les membres du comité d’évaluation recommande chaudement le financement du projet. Ils en soulignent l’aspect novateur et le caractère ambitieux des phases de développement, d’expérimentation et d’utilisation des connaissances dans le but d’un transfert possible vers d’autres régions avec les ajustements nécessaires. Le projet est en cohérence avec le plan ministériel sur les fugues et ses autres orientations.La nature du projet contribue à une visibilité dont la FQJC peut profiter. La participation de proxénètes au design du projet est une caractéristique à monitorer en soi.Travailler auprès des garçons nécessite des stratégies différenciées et peu de connaissances ont été développées jusqu’à présent sur la question. | **6** |  |

*Synthèse effectuée par Clément Laporte*

|  |
| --- |
| Décision de la FQJC |
| Extrait du procès-verbal de la réunion du conseil d’administration de la FQJC du 2019-03-13 : |